leur éclat qu'à la chevelure lumineuse qu'elles traînent dans l'espace.

» Toi, tu as ta barbe, ta barbe fauve, et cela suffit.

» Cela suffit pour cette foule républicaine, oublieuse des principes, et qui d'instinct se rue à la servitude.

» Jadis, elle était fanatique de « l'idée », de « l'idée » seule.

» Abêtie par quinze ans de république, il lui faut un homme, n'importe lequel, et elle t'a pris.

» D'ailleurs, tu t'étais offert, et les avances viennent de toi.

» Cette foule qui devant le clairon prussien se sauverait, allant rejoindre les « vengeurs de Flourens », de sinistre et burlesque mémoire, t'acclame parce que tu voulus la guerre.

» Cette foule imbécile, qui rugit à la pensée de la monarchie et l'outrage dans l'empereur et dans le roi, se courbe domestiquement pour que tu montes sur son échine.

» Etranges contradictions! Folie d'un peuple qui ne sait plus d'où il vient et ne sait pas encore où il va, que le parlementarisme a lassé, que la République est impuissante à retenir et qui publiquement s'agenouille devant un sabre, implore un maître, soupire après l'esclavage!

» Salut, César! moi qui rêve le pouvoir personnel, je me rallie à toi.

» J'ai le devoir de n'être pas difficile par ce temps d'aliénation mentale.

» D'ailleurs, je suivrai philosophiquement la série.

» Après Napoléon-César, après Napoléon-Auguste et qui fut grand malgré Varus, j'ai vu Gambetta-Vitellius.

» Es-tu Caracalla? Es-tu Héliogabale?

» N'es-tu que la petite monnaie de Maximin le soudard? je n'en sais rien.

» N'es-tu qu'Ernest? c'est bien possible.

» Mais tu es César et cela me va. J'ai toujours mieux aimé un tyran que quatre cents tyrans, et c'est le nombre de ceux que le suffrage universel nous a donnés.

« Il reviendra! » a dit encore le peuple, comme le disait la *grand'mère* du chansonnier, à propos de l'autre, tu sais, Celui qui est mort à Sainte-Hélène.

» Reviens donc tout de suite, César-Ernest!

» Antibes était plus loin, l'île d'Elbe était plus loin, et tu as plus qu'un bataillon sous tes ordres.

» Reviens. N'ensevelis pas sous ta gloire la gloire désormais pâlie de Vercingétorix.

» Une journée à Clermont, c'est tout ce qu'il faut pour l'éternelle célébrité de cette cité.

» Elle portera désormais ton nom: Boulanger ville!

» L'heure est venue; la République tombe en pourriture, c'est le moment où la dictature doit éclater à l'horizon, comme l'arc-en-ciel.

» Apporte-nous le salut, César-Ernest, et je suis à toi! »

Ce qui frappe surtout la *Petite République française*, c'est :

l'incurie du gouvernement et surtout la complicité de la police, car, sans les très formelles instructions du chef de la police municipale de Paris tout ce scandale n'eût pas été possible.

« Il ne faudrait, pour éviter de semblables scènes, qu'un gouvernement plus ferme et une police un peu moins complaisante. »

Les *Débats* développent la même plainte :

« De deux choses l'une: ou les instructions qui ont été données aux agents étaient insuffisantes et mal conçues, et les précautions les plus élémentaires n'ont pas été prises, ce qui serait impardonnable, étant donné que l'on a eu plus que le temps nécessaire pour tout prévoir et tout préparer; ou les instructions n'ont pas été exécutées, ce qui serait non moins inquiétant, car on serait forcé d'en conclure qu'il y a, à la préfecture de police, quelqu'un qui donne des ordres et quelqu'un qui ne les exécute pas ou qui les exécute à rebours. »

Les *Débats* concluent en accusant « l'inertie volontaire du chef de la police municipale, M. Caubet ».

M. Vacquerie, dans le *Rappel* :

« S'il y a des républicains qui trouvent cela bon pour la République, nous ne leur envions pas leur optimisme. »

Le *Siècle* :

« Ce départ à la Sarah Bernhardt laura été une épreuve décisive pour le général Boulanger. Des républicains de bonne foi pouvaient encore se faire des illusions sur le compte de l'ancien chef d'Etat-major du duc d'Aumale. Le général n'aura plus bientôt pour lui que l'enthousiasme des marmitons. »

La *Paix* appelle cela : « Le bas empire à la gare de Lyon. »

« Le cri : « Vive Boulanger! » a trop longtemps frappé nos oreilles, dit le *Radical*; trop longtemps il a entretenu et développé nos divisions. En face des monarchistes qui affirment que la France veut un César, il faut que tous les républicains s'unissent et répondent à leurs adversaires, le seul cri digne de citoyens libres et jaloux de leur liberté : « Vive la République! »

« Et maintenant, dit le *Figaro*, tout est fini. Les réceptions officielles sont terminées. Il n'y a plus que le commandant du 13e corps, un soldat comme ses prédécesseurs au quartier général, un soldat qui ne doit pas parler aux foules, mais obéir en silence à son chef. Tout simplement. »

Le *Constitutionnel* ne semble pas prendre les choses au sérieux :

« Le peuple de Paris s'ennuyait, dit-il. Il n'avait plus l'occasion de siffler M. Gambetta à Charonne. Il n'avait même plus à conspuer de grande et provocante impopularité comme celle des hommes du 16 mai.

» Il lui fallait un jouet, un joujou. Il a pris comme tel ce brillant général qui fait si peur à la Prusse. Il l'a placé sur ses mirlitons, sur ses épingles de cravate; il le regarde, il le chante, il le porte en triomphe. Son plaisir est complet, parce qu'en s'amusant, il sait qu'il taquine à la fois le gouvernement et les étrangers.

» Est-il plaisir complet si le ragoût d'une malice ne l'assaisonne? Notre peuple s'amuse de son fantoche et de l'effarement d'autrui.

» Il continuera sans doute ce divertissement le 14 juillet. »

Le *Petit Journal* dit que :

« Dans le cas où le ministère rencontrerait une majorité hostile, nous serions en pleine crise, au lendemain d'une manifestation autocratique, la veille de la Fête nationale, pendant laquelle toutes les troupes seront centralisées pour la revue.

» *Est-ce ce que l'on espère?* ajoute-t-il.

G. GLANEY.

NOUVELLES DU JOUR

Un discours de M. Spuller

Paris, 10 juillet. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, accompagné de son collègue aux travaux publics, M. de Heredia, a présidé aujourd'hui la distribution des récompenses aux élèves adultes de l'association philotechnique de Paris. Il a prononcé un discours dont voici la fin :

S'adressant aux professeurs, il a dit :

« C'est à former des républicains que votre enseignement doit s'appliquer. C'est à former des hommes dignes, incapables de s'abaisser devant des idoles!

» Vous ne seriez pas dignes de vos pères de 89 et de 48 si vous étiez capables de vous jeter sous les roues d'un char qui porte un triomphateur d'une heure... (Applaudissements prolongés...) alors que vous devez tourner vos regards vers celui de la France, de notre patrie qui porte le flambeau de la civilisation.

» Je dis Messieurs, tout pour la France, rien pour les idoles. Vive la République! »

Le rappel du prince impérial à Berlin

Le correspondant particulier de Londres du journal *Paris* lui télégraphie qu'on lui affirme que le prince impérial d'Allemagne vient d'être rappelé à Berlin en toute hâte.

Ce départ subit fait d'autant plus d'impression que, d'après les gens de l'entourage immédiat du prince, celui-ci se trouvait très bien de son séjour à Londres et devait y rester trois semaines environ.

Les condamnés de Leipzig

On télégraphie de Leipzig, le 10 juillet, que MM. Klein et Grebert ont été dirigés sur Halle-sur-Saale où ils subiront leur peine.

Hommage à M. Gladstone

Londres, 10 juillet. — On a présenté à M. Gladstone, à Dollis-Hill, de la part d'un certain nombre de ses admirateurs américains, un trophée en argent en souvenir de ses efforts en faveur de l'Irlande.

M. Pulizen, directeur du *New-York Wold*, a remis le présent.

M. Gladstone, en le recevant, a prononcé un discours éloquent.

Un officier qui brise les formes d'un journal

Lyon, 10 juillet. — Depuis plusieurs semaines, une violente polémique s'était élevée entre deux feuilles hebdomadaires à scandale : le *Journal de Guignol* et la *Comédie Politique*.

Ce dernier, bonapartiste enragé, attaquait notamment le commandant Boulary, du 38e de ligne.

Ce matin, à la première heure, au moment où la *Comédie* allait être tirée à l'imprimerie Mosset, le commandant Boulary s'est présenté accompagné de deux autres personnes. Le revolver au poing, ils ont menacé les imprimeurs et se sont fait livrer les formes qu'ils ont mises en pâte (c'est-à-dire qu'ils ont mis l'imprimeur dans l'impossibilité de faire paraître le journal(. Ils se sont retirés ensuite.

Le parquet a été saisi de ce grave incident qui cause ici une très vive émotion.

A Paris. — Les grands mariages

Paris, 10 juillet.— Lundi sera célébré, à la Trinité, le mariage de M. Gallet, capitaine instructeur, du 4e dragons, avec Mlle Thérèse Bivort, fille du président de la Compagnie des courtiers à la bourse de Paris.

Les témoins sont, pour le marié : le général Chevals, ancien inspecteur général de cavalerie, et le colonel Morin, du 4e dragons; pour la mariée : MM. Maringer, adjoint au maire de Nancy, son oncle, et Henri Poirson, secrétaire général du Nord son beau-frère.

Les Palmes académiques. — Artistes « palmés »

Paris, 10. — Parmi les palmes académiques conférées par le ministère des beaux-arts, à l'occasion de la fête nationale, on signale celles de Mlles Nilsson, Isaac, Louise Abbéma, Reichemberg, Dudlay et de M. Leloir.

La série rouge — Un sergent de ville assassin

Marseille, 10 juillet. — Le gardien de la paix Serre, vivant maritalement avec la femme Marie Granier a, hier matin, dans un accès de fureur causé par la jalousie, tiré sur elle deux coups de revolver dans l'hôtel garni qu'ils habitent, rue Thubaneau, 20, Marie Granier, blessés grièvement au-dessus de l'œil droit, a été transportée à l'hôpital; la balle n'a pu être extraite. Serre a été arrêté.

En Allemagne. — L'exportation des chevaux

Berlin, 10 juillet. — Le *Moniteur officiel de l'Empire* publie une ordonnance impériale datée d'Ems le 8 juillet, qui annule à partir d'aujourd'hui l'ordonnance interdisant l'exportation des chevaux.

La revue d'Aldershot. — 58,000 hommes sous les armes. — Une adresse à la reine.

Londres, 10 juillet. — La reine a passé hier au camp d'Alderhot une revue de 58,000 hommes (troupes régulières ou volontaires).

A la suite des manœuvres, le duc de Cambridge a présenté à la reine une adresse de l'armée.

La reine a répondu en affirmant sa pleine confiance dans l'armée régulière et dans les volontaires. Elle a dit que sa prière la plus fervente était pour obtenir de Dieu qu'il accordât à son peuple les bienfaits de la paix pendant le reste de son règne.

La reine a exprimé aussi sa vive satisfaction de la bonne tenue des troupes.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le privilège sur le mobilier industriel

Le ministre du commerce a adresse, en leur demandant leur avis, aux chambres de commerce et aux chambres consultatives des arts et manufactures, une circulaire leur soumettant un projet de *création d'un privilège spécial sur les machines et appareils vendus aux établissements industriels.*

La législation actuelle n'accorde aux vendeurs que des secours insuffisants ou même illusoires. Si les privilèges deviennent plus sérieux, du jour où leurs créances seront efficacement garanties, les constructeurs n'hésiteront plus à accorder les facilités de payement utiles aux industriels que la concurrence étrangère oblige à transformer leur outillage.

D'après les différentes opinions qui ont été émises, on devrait assigner à ce privilège une durée variant de deux à cinq ans, cette période d'utilisation permettant à l'industriel d'attendre le moment de la productivité pleinement rémunératrice et d'amortir ainsi ses premières dépenses d'installation.

Enfin, on demande de simplifier, autant que possible, les formalités usitées pour l'inscription du privilège, en décidant que, dans la quinzaine de la livraison, l'acte constatant la vente serait transcrit par le conservateur des hypothèques de l'arrondissement dans lequel se trouve situé l'immeuble de l'acheteur.

Ces différentes propositions pourraient être réalisées au moyen de légères modifications, dont on sollicite l'*introduction dans les articles 2101*, § 4, et 2200 du Code civil et dans l'article 550, § final du Code de commerce.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, le 9 juillet 1887
(Wool-Exchange City.)

La séance de ce soir n'a pas donnée lieu à autant d'animation que d'habitude à cause de la mauvaise composition du catalogue qui, outre une grande quantité de croisés de tous grades qui se sont très facilement écoulés, ne contenait guère que des lots de revente ou des queues de bergeries laissant beaucoup à désirer, surtout sur le rapport du conditionnement. Les rares lots de bonne laine offerts se sont vendus aux prix maximum de la vente actuelle, et une bergerie de petite laine finotte, très ordinaire retirée le 9 juin à sept deniers a été enlevée ce soir par le négoce de Tourcoing à huit et sept et demi. Néanmoins on a répandu le bruit de baisse sur notre marché dans tous les centres industriels du Continent. Ces bruits intéressés ne peuvent guère provenir que de gens qui ne sont pas sincères ou qui se basent sur quelques cas isolés dans lesquels de petits lots de laine défectueuse ont pu être adjugés à des prix tant soit peu irréguliers.

En somme, à part les laines de grande apparence sans beaucoup de qualité, mais de fort rendement tant en Sydney qu'en Port-Philippe, mais surtout en Zélande sur lesquelles s'est portée pendant une quinzaine de jours la concurrence acharnée d'une demi-douzaine d'acheteurs américains et qui sont revenues aux cours établis par les Anglais, Français et Allemands, tous les genres sont fermes avec quelques irrégularités qui ne peuvent manquer de se produire dans des catalogues journaliers de 12 à 13.000 balles.

Dans les quatre derniers jours des enchères actuelles on offrira 33.000 b.

(AVIS DIVERS)

LONDRES, 9 juillet.

La transition entre les approvisionnements nécessaires et la continuation des achats de prévision a été presque insensible pendant la 5e semaine d'enchères de laines coloniales.

Le concours des acheteurs est moins nombreux, mais l'ensemble des cours reste très ferme avec confirmation de la hausse de 1/2 à 1d sur les croisées fines, les laines en suint de bonne matière nerveuse propre régulière pour chaine fine et mi-fine et les agneaux irréprochables.

D'après les dernières déclarations des vendeurs, les adjudications se répartissent dans la proportion de 121.722 b. pour l'intérieur et 132.594 b. pour l'Europe et les Etats-Unis.

Jusqu'à ce jour on a offert 315.550 b. dont 293.076 b. sont vendues et 22.474 b. retirées.

On offrira encore jusqu'à la cloture le 14 de ce mois: 10.976 b. Sydney, 4049 Port-Philippe, 880 Van Diemen 1.920 Adelaïde, 100 Swan-River, 13.879 Nlle-Zélande. Ensemble 31.354 b. d'Australie et 100 du Cap de Bonne-Espérance, total 33.454 b. de laine des colonies.

P. PIERRARD.

Laines

FOURMIES, 9 juillet.

La vente de Londres qui doit se clôturer le 14 juillet est toujours aussi animée et bon nombre d'acheteurs vont rentrer sans avoir leur contingent.

Malgré cette difficulté des achats, la vente du peigné n'est pas facile et l'on voit tenir des Buenos-Ayres à 6 fr. et vendre des Australie à 5 fr. 90, selon que les détenteurs ont plus ou moins de confiance.

Les fils sont assez demandés, mais à des prix impraticables. Si quelques vendeurs besogneux consentent à livrer à ces prix, cela ne peut servir de base aux fabricants de tissus pour engager leur production; car les cours des fils peuvent changer sensiblement et en peu de temps.

Les Blousses s'enlèvent toujours régulièrement et avec une petite faveur depuis une quinzaine.

La façon de peignage est bien alimentée; la façon de filature également. Néanmoins, en filature il n'a guère été propose d'affaires nouvelles depuis dix ou douze jours.

(*Journal de Fourmies*) V. BACHY.

ANVERS, 9 juillet.

Il a été traité 188 balles de laine de La Plata, suint et 317 balles d'Australie, suint.

Revue du 3 au 9 courant. — La plus grande partie de cette semaine fut de nouveau calme. Il se manifeste cependant depuis hier plus de demande — pour l'alimentation de peignages allemands à court de matière brute, dit-on — et plusieurs affaires rondes portent le total des ventes à 409 b. Buenos-Ayres, 144 b. Montevideo, 317 b. Nouvelle-Zélande crossbred à fr. 2.10 pour Roubaix, total 870 b.

Les prix sont très fermes la parité de la semaine Parmi les ventes de quelque importance il y a à citer 137 b. Buenos-Ayres 1re bonne moyenne 37 0/0 à fr. 1.65 1.67 1/2; 67 b. Buenos-Ayres 1re bonne moyenne 33/34 0/0 à fr. 1.50; 42 b. Montevideo 2e 40 0/0 à fr. 1.87 1/2; des Buenos-Ayres 2e de belle qualité de 42 0/0 à fr. 2.15 et des Montevideo 1re 2e de belle qualité de 43/45 0/0 à fr. 2.25/2.40.

On commence à trouver grande difficulté à opérer encore sur la base de fr. 4.60 sans frais en Buenos-Ayres de qualité moyenne, bonne partie du stock étant tenue hors du marché.

Arrivages 802 b. Plata, transit 192 Plata.

Stock ce jour 57.957 b. dont 40.240 de la Plata.

D'après ma statistique les expéditions du port du Buenos-Ayres seul et le stock là-bas montrent un déficit de 16.000 b. sur l'an dernier. Des avis dignes de foi disent qu'il ne reste plus rien à l'intérieur du pays Ajoutant aux 16.000 b. ci dessus le déficit que les expéditions des Rivières montreront certainement à la fin de la campagne, on peut compter sur environ 25.000 b. de moins à recevoir cette année.

Peaux de moutons. — Ventes 85 b. Buénos-Ayres, toutes classes, à fr. 1.15. — Stock 89 b.

E. KARCHER.

MARSEILLE, 8 juillet.

Continuation d'un bon mouvement d'affaires avec même fermeté dans les cours. Nous notons comme vente : Georgie 1re tonte B O, à fr. 1.40; B, de fr. 1.25 à 1.30; Tarakama, à fr. 0.82 1/2; Chypre, à fr. 1.05; Mossoul de Bagdad, de fr. 1.75 à 1.80; Andrinople fine, à fr. 1.75; Alger, à fr. 1.20; Oran, de fr. 0.77 1/2 à 0.80; Tunis, à fr. 1; Sousse, de fr. 0.95 à 0.98; Biskra, à fr. 0.90; Soukaras, à fr. 1.10.

Stock : 20,069 balles.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Uruguay* des chargeurs-réunis, est arrivé le 9 juillet au Havre venant de la Plata et Dunkerque.

Le steamer *Gathorme* avait terminé le 8 juillet au soir a Dunkerque le débarquement de ses 2 590 b. laine d'Algérie et a suivi le même soir pour l'Angleterre.

Le steamer *Frédéric-Morel* venant de l'Algérie et la Méditerranée, est parti le 8 juillet de Bordeaux pour Dunkerque, porteur de plusieurs transbordements. Ce steamer est attendu le 11 en ce port.

Le steamer *Orono* est arrivé le 9 juillet à Anvers venant de B.-A.

Le steamer *Port-Victor* prenait charge le 8 juillet à Sydney (Australie) pour l'Europe.

Le steamer *Oroya* a mis en mer le 8 juillet de Gravesend pour Sydney (Australie) descendant de Londres et allant prendre charge en laine pour son retour.

Le steamer *Morcock* est arrivé le 9 juillet à Anvers venant de Londres avec laines en transbordement.

Le steamer *S. R. Peel* avait terminé le 9 juillet à Dunkerque le débarquement de 450 b. laine provenant de Londres.

Le steamer *Mondego* arrivé de B.-A. à Anvers, y a débarqué 31 b. laine.

Le steamer *Norwich* a débarqué à Anvers 245 b. laine brute de Harwich.

Le navire *Hermann* arrivé à Anvers de New-York a débarqué 103 b. laine.

Le steamer *Penguin* venu de Londres à Anvers y a transbordé 297 b. laine.

Le 3 mâts italien *Michaele-Angelo* arrivé le 7 juillet de San-Pedro à Anvers, y débarquait des laines du 8 au 9 juillet.

Le brick allemand *Mercur* est parti le 8 juillet d'Anvers pour B.-A.

Le steamer belge *Maskeline* est parti le 8 juillet d'Anvers pour Montevideo et B.-A.

Le steamer *Ville de Montevideo* est parti le 7 juillet de Montevideo pour Dunkerque et le Havre avec laines, attendu vers le 6 prochain.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 4 au 9 Juillet

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	3	217 kil.
Laines peignées mécaniquement	2 600	280.223 »
» filées	769	84.940 »
» blousses	..	..... »
Cotons	385	41.362 »
TOTAUX	3.777	406.742 kil.

Décreusage 10 .[. opérations
Titrage 414 .[. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 3 au 8 Juillet 1887

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	44 879	9 657	»	1.302	»	41	56.338
Mardi	52.746	6.289	»	896	311	51	60.242
Mercredi	46 572	10.167	»	5.084	»	62	61.823
Jeudi	38 635	10 868	»	1.341	»	58	50.844
Vendredi	39 966	10.076	1.130	3.226	»	62	54.328
Samedi	36 638	13 901	3 033	635	»	58	54.213
	259.436	60.904	4.203	12.984	311	332	337 888

Conditionnements 1.014 .[. ; titrages 43 ; degraissages 17.

Magasins généraux de Roubaix

Mouvement de la semaine du 4 au 9 Juillet

	Colis	Poids	Valeurs
Entrées	2.983	394.145	1.447.320
Sorties	3.270	325.956	899.519
TOTAUX	6 253	720.101	2.346.839

Valeur assurée : 12.700.000 francs

Expéditions et réceptions par fer pour la Condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886)

	Colis	Poids	Wagons
Arrivages	24	3.142	2
Expéditions	442	32.158	13
TOTAUX	466	35.300	15

Entrepôt de Tourcoing

	Colis	Kilos	Francs
Entrées	1.140	161.364	232.977
Sorties	693	104.575	195.515
TOTAUX	1.833	265.939	427.492

Valeur assurée : 1.900.000 francs

Roubaix, le 11 juillet 1887.

Le Directeur des Magasins généraux,
E. THÉNOZ.

NOUVELLES MILITAIRES

Parmi les nominations ou promotions contenues à l'*Officiel*, nous relevons les suivantes qui concernent la *région du Nord* :

M. Bachelin, garde de 3e classe à la direction d'artillerie de Lille, est premu à la 2e, ainsi que M. Cochet, garde de 3e classe à Calais.

M. Bourgoin, adjudant au 3e bataillon d'artillerie de forteresse est nommé garde d'artillerie de 3e classe au Quesnoy.

M. le capitaine en 2e, Dimier de la Brunetière, du 6e dragons, officier d'ordonnance du général inspecteur permanent du 1er arrondissement de cavalerie, est nommé capitaine en 1er.

M. Bourgeois, capitaine au 13e d'artillerie, est désigné pour occuper l'emploi d'adjoint à la direction d'artillerie de Dunkerque.

LES LOGEURS

L'épouvantable drame de Roubaix a remis sur le tapis une des questions qui préoccupent le plus vivement les philantropes et ceux qui s'intéressent à la moralisation de la classe ouvrière, nous voulons parler de la question des *logeurs*. Par logeurs, on entend non pas des individus qui, moyennant une rétribution, consentent à recevoir des personnes chez eux et à leur fournir le vivre et le couvert, mais les célibataires qui, au lieu d'aller à l'auberge, viennent prendre leur pension dans une famille ouvrière.

Jadis, dans chaque profession, les *maîtres* avaient coutume de *loger* leurs ouvriers et leurs apprentis. Ceux-ci mangeaient à la table commune, prenaient part aux joies et aux douleurs de la maison, et faisaient en quelque sortie partie de la famille. Souvent, ils succédaient à leur maître et rendaient à leur tour à ceux qui venaient après eux le bienveillant appui qu'ils avaient rencontré eux-mêmes chez leurs prédécesseurs.

Mais l'institution des logeurs, — car dans le Nord, c'est presque une institution, — n'a aucun rapport avec ces vieux souvenirs des anciennes corporations. Le logeur est presque toujours un ouvrier étranger au pays, un oiseau de passage, que les hasards du travail poursuivi au jour le jour ont amené dans une ville ou dans un centre manufacturier. Là, il faut se loger, il faut se nourrir, et l'homme seul n'avant pas de relation, ne trouve rien de mieux que d'aller s'établir, moyennant une redevance hebdomadaire ou mensuelle, dans une famille d'ouvriers. Il a ainsi, avec le vivre et le couvert, une société qui fait paraître l'existence moins triste, le labeur moins pénible.

D'autre part, quand il y a pour quatre il y en a à peu près pour cinq, et la rétribution payée par le logeur vient ainsi en aide à la famille et lui permet de vivre plus facilement.

En théorie, l'institution du « logeur » semble donc irréprochable, mais en pratique, il en est autrement.

Jadis, en effet, l'homme apprentiou ouvrier qui habitait sous le toit du maître, acceptait l'autorité de celui-ci; il lui devait obéissance et comme disaient les Romains, il était mis à la place d'un enfant *loco filii*. Aujourd'hui, c'est la situation renversée. Le logeur est chez lui comme un voyageur dans un hôtel; la femme n'est plus que la servante, quelquefois maîtresse; le chef de famille, pour ne pas perdre une ressource sur laquelle il compte, abdique ses goûts, son autorité, ses prérogatives; toutes les convenances familiales sont sacrifiées au caprice du logeur.

Autrefois, c'était la famille agrandie.

Maintenant, c'est la famille diminuée et détruite.

De plus, cet homme, qui arrive on ne sait d'où, dont on ne connait pas les antécédents, dont la vie vagabonde s'est promenée dans tous les départements de France, n'est généralement pas digne d'un prix de vertu; loin de là et, la plupart du temps, sa moralité est en raison inverse de son instabilité.

Dès lors, quel plus grand danger, au point de vue social, que d'introduire dans la maison, au foyer de la famille, côte à côte avec des enfants, des jeunes filles, un individu qui ne sera jamais un exemple à suivre et qui sera souvent un conseiller vicieux quand il ne sera pas davantage.

Il ne sert à rien de se le dissimuler, bon nombre de familles ouvrières semblent se soucier plus d'un luxe plus ou moins considérable à réaliser que de la préservation de leur foyer. Dans ce livre affreux qui a nom *Germinal*, le héros, si on peut lui donner ce nom, est un logeur dans une famille de mineurs et certes, si Zola a, outre certains détails, rendu ignobles certaines pages, il y des faits d'observation qui, malheureusement, sont exacts.

C'est en effet, dans le pays noir, que la plaie du *logeur* sévit avec le plus d'intensité. Une compagnie houillère — celle de Courrières je crois — avait voulu organiser au profit de ses ouvriers célibataires, des espèces de pension où, moyennant une somme des plus modiques, avec une nourriture abondante et saine, une chambre vaste et propre, les ouvriers pouvaient trouver toutes les distractions et toute la liberté que des hommes ont coutume de réclamer.

Eh bien, cette œuvre philantropique n'eût aucun succès. Les ouvriers préfèrent habiter dans des familles ouvrières où ils avaient moins bon logis, moins bonne soupe, mais où ils avaient le reste. On nous comprendra à demi-mot.

L'auteur de l'horrible assassinat de Roubaix, qui s'est fait justice à lui-même était un logeur. Il y avait plus d'un an qu'il habitait dans cette maison que l'on se montrera désormais à Roubaix avec la même curiosité que l'on se montre la maison des victimes de Tropmann.

Eh bien, depuis huit mois, cet homme poursuivait de ses obsessions une jeune fille habitant la maison, la nièce de son hôte. Cette jeune fille était honnête : cette situation était de notoriété publique. Croit-on que les parents ont pris le bon parti et qu'ils ont chassé cet indigne qui oubliait les lois sacrées de l'hospitalité.

Nullement, cette idée ne leur est pas venue à l'esprit et, pour couper court à cet état de choses, c'est la jeune fille qu'ils se proposaient d'éloigner.

Mon Dieu, ces pauvres gens n'étaient dans l'espèce ni meilleurs ni pires que les autres; ils agissaient comme beaucoup d'ouvriers auraient probablement agi, ils avaient *leur logeur* qui rapportait une certaine somme, auquel même ils faisaient crédit quand l'ouvrage chômait; il y avait là une habitude qui semblait naturelle et ayant à choisir entre l'enfant et l'étranger, ils ont préféré l'étranger. Que n'ont-ils au moins pris cette détermination plus tôt?

Nous ne voudrions pas, dans une courte chronique, philosopher plus qu'il ne convient. Mais enfin les esprits sérieux ne voient-ils pas que, à mesure que le sentiment profondément chrétien abandonne le foyer du pauvre, le fatalisme y entre et avec lui l'*indifférence non-seulement pour l'au de là*, mais encore pour les vieilles pudeurs, les vieilles honnêtetés qui faisaient autrefois la noblesse et la fierté des petits.

Il n'y a plus de famille, il n'y a qu'une association d'intérêts, qu'une sorte de communalisme.

Qui nous rendra la famille d'autrefois! Qui nous débarrassera du logeur.

C. KELKUN.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'EPILOGUE DE L'ASSASSINAT DE LA RUE DE BÉTHUNE. — On n'a pu tolérer l'exhibition du corps de Slot que jusqu'à samedi soir, à neuf heures et demie.

La décomposition devint telle, dans la nuit, que, dimanche matin, le cadavre, mis en bière, fut transporté au cimetière sur une charrette.

Nombre de curieux se sont présentés aujourd'hui au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

La Cour d'appel de Douai a rendu ce matin son jugement dans l'affaire Roussel contre la ville de Roubaix, relative à la mort accidentelle du fils Roussel de Tourcoing à l'école de natation.

Le premier jugement a été réformé. La ville de Roubaix a été déchargée de toute condamnation.

M. et Mme Roussel ont été condamnés aux dépens.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, des congés ont été accordés aux élèves des ecoles primaires pour les 15 et 16 juillet.

On a reçu aujourd'hui, la nouvelle de la mort au Tonkin d'un Roubaisien M. Urbain Félix, sous-officier au 3e régiment de zouaves.

La dépêche adressée à M. le Maire de Roubaix dit que M. Urbain Félix est décédé le 13 mai, mais n'indique pas la cause de la mort.

Une jeune fille disparue. — Depuis vendredi, à 2 heures, une jeune fille, Mlle Marie Cortialle, demeurant, 102, rue du Cimetière, a disparu, à la suite d'une légère discussion avec son père.

Ses parents sont dans la désolation. Ils cherchent partout leur enfant et la recevraient à bras ouverts si elle revenait à la maison paternelle.

Mlle M. Cortialle a 17 ans et demi; elle portait ses vêtements de travail : *capot en* toile de Vichy à carreaux noirs et blancs, jupon grenat et noir, souliers en chagrin noir.

Pauvre enfant. — Un petit garçon de deux ans et demi, Jules Gheysen, dont les parents habitent la rue de Béthune, jouait, dimanche matin, avec d'autres enfants dans le sentier de la makellerie, quand il tomba dans un fossé qui reçoit les eaux du peignage Glorieux.

A ce moment les eaux étaient brûlantes, et quand on retira l'enfant, toute la partie droite du corps, depuis l'oreille jusqu'au pied, était grièvement brûlée.

M. le docteur de Chabert a prodigué ses soins au pauvre petit, mais les blessures étaient mortelles, et l'enfant est mort dans l'après-midi.

La police a ouvert une enquête.

La fête de Gymnastique-Concert donnée dimanche, à l'hippodrome par la *Roubaisienne*, a obtenu un succès très vif; c'est d'un heureux augure pour les grandes fêtes prochaines dont notre société municipale de gymnastique a l'organisation; ce dont personne ne se plaindra d'ailleurs, car si la *Roubaisienne*, nous a prouve surabondamment déjà qu'elle faisait bien les choses, le public qui a rempli dimanche la salle de l'hippodrome, depuis les fauteuils jusqu'au *paradis*, lui a prouvé par ses bravos, que sa sympathie lui était acquise depuis longtemps et qu'il savait comprendre et apprécier les efforts des jeunes gens, leurs progrès constants et leur réel mérite.

Quels ont été les points du programme le plus appréciés?

Nous serions bien embarrassés de le dire, car si le travail en section aux appareils et principalement le concours de sauts en hauteur, ont été applaudis, on n'a pas moins goûté la boxe française et les mouvements d'ensemble sans commandement.

Magnifiques de précision, de souplesse et d'élégance nos gymnastes dans leurs gracieuses évolutions, soit qu'ils manient les *sylphers*, sortes de barres de fer, longues d'un peu plus d'un mètre, et grosse de deux pouces, soit qu'ils déroulent sur la scène les arabesques les plus élégantes et les plus compliquées, soit encore qu'ils s'exercent à la barre, aux parallèles ou aux anneaux.

Citons, en première ligne, parmi les gymnastes les plus goûtés dans le travail aux appareils, MM. Vroman, Cresson, Dejonghe et Dubeaurepaire.

Ces gymnastes se sont également fait applaudir dans le concours des sauts en hauteur et, dans cette catégorie, nous ne pouvons oublier le nom de M. Hubaut.

Très fort l'*Auguste*... car, bonne fortune, quand, lorsqu'il s'agit, comme c'était le cas, d'une fête intime, on possède dans le sein de la société un gymnaste très fort et bien dans son rôle d'*Auguste*.

On a pu d'ailleurs l'applaudir à son aise la semaine dernière, à la fête de charité où il a prêté son concours au cirque.

M. Libouton, directeur de la *Roubaisienne*, a été à différentes reprises, frénétiquement applaudi, surtout au moment où M. Roche, président de la société, s'est avancé sur la scène et lui a remis un bouquet magnifique.

La *Fanfare Delattre*, elle aussi, avait bien composé son programme dont l'exécution a été digne de sa vieille renommée artistique.

Après un Allegro d'ouverture, la *Fanfare Delattre* a joué la *Marche aux Flambeaux*, et on sait avec quelle perfection notre fanfare exécute ce morceau, un de ses meilleurs, du reste.

En revenant de la Revue a été accompagné en sourdine par l'auditoire, car Roubaix est à la hauteur: il connait les airs en vogue.

Dans *l'ouverture de Patrie*, on a applaudi beaucoup les *soli de trombone* par M. Potage, de tuba par M. V. Taupe, de baryton, par M. Ed Michon, et de piston par M. P. Desmadryl.

Un bouquet a été remis après l'exécution de ce morceau, à M. Louis Knorr, par M. Roche qui a adressé au chef de la *Fanfare Delattre* quelques mots.

Il était sept heures et demie quand la fête a pris fin.

Tout le monde s'est retiré enchanté, les dames surtout, car, par un charmant procédé de galanterie, qui fait honneur à la *Roubaisienne* plus de cinq cents petits bouquets leur avaient été offerts à leur entrée dans la salle.

H. D.

Une messe de prémices. — M. l'abbé Pierre Cheval a célébré hier dimanche, à dix heures, sa messe de premices en l'église de Saint-Martin.

C'est M. le doyen qui est monté en chaire pour recevoir le jeune prêtre et lui a souhaité la bienvenue avec l'effusion d'un père qui voit sa famille s'accroitre. C'est qu'elle s'accroit, en effet, et de jour en jour, cette famille du Christ qui accepte toutes les recrues sans distinction de rang ni de fortune et qui, dégagée des ambitions humaines, a pour mission divine de secourir les pauvres, d'instruire les enfants et de consoler les âmes.

Il semble, en vérité, que les vocations religieuses deviennent plus nombreuses à mesure que les attaques contre l'Eglise deviennent plus violentes.

Aussi est-ce une joie pour les prêtres, qui ont déjà franchi la moitié de la vie, de voir que les rangs du clergé, loin de se dégarnir, s'épaississent et se fortifient. C'est ce que le vénérable doyen a fait ressortir dans sa brève et effectuense allocution.

La *Société de Saint-Martin* a participé à cette belle cérémonie. Elle a notamment chanté un *Kyrie eleison* d'un sentiment très-élevé. Il y a là de bien belles voix et — ce qui vaut mieux — beaucoup d'homogénéité et de goût musical.

FEUILLETON DU 12 JUILLET.— N° 2

MÉLINETTE

Par HENRI DESHAYS

II

A partir de ce jour, les relations se refroidirent, les visites devinrent moins fréquentes. La tante ne dissimulait pas qu'elle cherchait à se détacher le plus possible de son neveu et de ses nièces. Puisqu'elle ne pouvait espérer que Louise serait à elle, ne devait-elle pas réserver son cœur pour l'enfant, encore inconnue, dont elle ferait sa fille adoptive?

Car elle persistait dans son idée et, à l'occasion, en parlait libr